
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 25 novembre 2025 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

Véronique Fournier, mairesse d'arrondissement
Nicolas Jolicoeur, conseiller d'arrondissement
Jonathan Burnham, conseiller d'arrondissement
Catherine Houbart, conseillère de ville
Élise Tanguay, conseillère de ville

AUTRES PRÉSENCES :

Benoît Glorieux, directeur d'arrondissement
Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement
Christian Bissonnette, directeur - Travaux publics
Marc-Antoine Dionne, directeur - Culture sports loisirs et développement social
Isabelle Gauthier, directrice - Services administratifs
Marc-André Hernandez, directeur - Aménagement urbain et patrimoine
Jonathan Chase, commandant - Service de police de la Ville de Montréal poste de quartier 15
Melissa Gareau, secrétaire-rechercheur

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 02.

10.01

CA25 22 0283

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

CA25 22 0284

**Approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le
8 septembre 2025, à 19 h et le 29 septembre 2025, à 8 h 30**

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

D'approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 8 septembre 2025, à 19 h et le 29 septembre 2025, à 8 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

Période de commentaires des élus

Les élus remercient la population pour son appui et offrent leurs salutations aux anciens membres du conseil d'arrondissement.

La mairesse présente les grandes orientations de son équipe. Les élus présentent ensuite leurs parcours respectifs ainsi que leurs différentes nominations au sein des commissions permanentes de la ville centre et du cabinet fantôme de Projet Montréal.

10.04

Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

La mairesse mentionne que le rapport est déposé sur le site Internet de l'arrondissement.

10.05

Période de questions et commentaires du public

À 19 h 21, la mairesse annonce le début de la période de questions. Les personnes mentionnées ci-dessous adressent une question relative au sujet suivant :

Louis Grenier	Ruelle verte (Raudot/Allard/Mazarin/Jogues)
Pina Pietrantonio	Guide et ruelle verte (Raudot/Allard/Mazarin/Jogues)
Alexandre Ainmelk-Tremblay	Bâtisse située au 2120, rue Cabot
Maryan Kikhounga (POPIR)	École primaire dans Griffintown
Kyle Spaans	École primaire dans Griffintown
Martin Hamel	Déneigement de la piste multifonctionnelle du canal de Lachine
Anthony Baker	Asphaltage de la voie cyclable de la rue Saint-Antoine
Yves Lafortune	Griffintown (parc du Bassin-à-Bois, sécurité et espaces de stationnement sur rue)
Meghane Sagesse (Collectif À nous la Malting)	Site de l'usine de la Canada Malting
Pamela Bégin	Itinérance et évictions
Nicola Zoghbi	Lien cyclable avec l'arrondissement de Verdun
Katherine Latour	Application du Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

La période de questions prend fin à 20 h 25.

10.06

CA25 22 0285

Motion sur la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles, le 6 décembre

Considérant que depuis 1981, du 25 novembre au 10 décembre, des hommes et des femmes de partout à travers le monde unissent leur voix pour dénoncer les actes de violence dont sont victimes les femmes;

Considérant qu'en 1991, le 6 décembre a été institué par le Parlement du Canada Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes à la suite du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal où 14 jeunes femmes ont été assassinées, le 6 décembre 1989, parce qu'elles étaient des femmes;

Considérant que le Québec souligne 12 journées d'action contre les violences faites aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre, à travers une campagne chapeautée par le Conseil du statut de la femme dont le thème de cette année est « Détectons les signes, soutenons les victimes »;

Considérant qu'en 2019, à l'occasion du 30e anniversaire de la tragédie, le gouvernement du Québec a, à titre posthume, remis la Médaille de l'Assemblée nationale aux 14 victimes;

Considérant que le 6 décembre 2025 marque le 36^e anniversaire de la tragédie de Polytechnique Montréal;

Considérant que la Ville de Montréal a proclamé le 6 décembre Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles;

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Jonathan Burnham, Catherine Houbart, Élise Tanguay et Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement invite le personnel de l'Arrondissement et la population du Sud-Ouest :

- à arborer le ruban blanc, symbole de la non-violence sous toutes ses formes;
- à suivre la campagne du Conseil du statut de la femme pour en apprendre davantage sur le contrôle coercitif et ses manifestations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.07

Il est proposé par la conseillère Tanguay, appuyé par le conseiller Burnham, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

CA25 22 0286

Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à La Maison des Jeunes La Galerie inc. pour une période de vingt-huit mois, et ce, rétroactif au 1^{er} septembre 2025, des locaux situés au centre Saint-Henri à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 20 260 \$, excluant les taxes

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Maison des Jeunes La Galerie inc. pour une période de vingt-huit mois, et ce, rétroactif au 1^{er} septembre 2025, des locaux situés au centre Saint-Henri à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 20 260 \$, excluant les taxes, le tout selon les modalités et conditions prévues au projet de bail;

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1258108005

CA25 22 0287

Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Concertation Ville-Émard et Côte St-Paul pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 9 229,68 \$, excluant les taxes

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Concertation Ville-Emard et Côte St-Paul pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 9 229,68 \$, excluant les taxes, le tout selon les modalités et conditions prévues au projet de bail;

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1258108006

CA25 22 0288

Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Prévention Sud-Ouest pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 10 398,89 \$, excluant les taxes

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Prévention Sud-Ouest pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 10 398,89 \$, excluant les taxes, le tout selon les modalités et conditions prévus au projet de bail;

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1258108008

CA25 22 0289

Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Services Bénévoles aux Aînés pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 4 803,25 \$, excluant les taxes

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Services Bénévoles aux Aînés pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif, au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 4 803,25 \$, excluant les taxes, le tout selon les modalités et conditions prévus au projet de bail;

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1258108007

CA25 22 0290

Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Maison des Jeunes RadoActif pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs, pour un loyer total de 21 768,08 \$, excluant les taxes

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à l'organisme Maison des jeunes RadoActif pour une période de vingt-sept mois, et ce, rétroactif au 1^{er} octobre 2025, des locaux situés au centre Hortense-Duclos à des fins de bureaux administratifs pour un loyer total de 21 768,08 \$, excluant les taxes, le tout selon les modalités et conditions prévues au projet de bail;

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1258108009

CA25 22 0291

Octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 50 000 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement dans le cadre du programme d'accompagnement en loisirs visant à accueillir des enfants avec des besoins particuliers dans les activités de camp de jour, pour 2025

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes, totalisant 50 000 \$, à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Projets	Montant
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Accompagnement en loisirs - camp de jour	16 751,71 \$
Centre récréatif culturel sportif St-Zotique (CRCS) inc.	Accompagnement en loisirs - camp de jour	11 315,60 \$
Les YMCA du Québec - Pointe-Saint-Charles	Accompagnement en loisirs - camp de jour	3 777,36 \$
Loisirs & Culture Sud-Ouest	Accompagnement en loisirs - camp de jour	16 988,79 \$
Maison Saint-Columba	Accompagnement en loisirs - camp de jour	1 166,54 \$

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.06 1256481002

CA25 22 0292

Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour les mois d'août et de septembre 2025

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

De prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) pour les mois d'août et de septembre 2025, de la liste des bons de commande de moins de 25 000 \$, de la liste des factures non associées à un bon de commande et des virements budgétaires pour les périodes comptables d'août et de septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.01 1255650015

CA25 22 0293

Accepter, conformément au premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), la prise en charge par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports de la réalisation de certains travaux de protection des ormes d'Amérique publics sur le territoire de l'arrondissement Sud-Ouest

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'accepter, conformément au premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), la prise en charge par le Service des grands parcs, du Mont-Royal

et des sports de la réalisation de certains travaux de protection des ormes d'Amérique publics sur le territoire de l'arrondissement Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.02 1259042004

CA25 22 0294

Accepter le don d'une œuvre d'art public d'une valeur totale estimée de 49 666,67 \$ du donateur Guillaume La Brie / Autoriser le Trésorier de la Ville de Montréal à émettre au donateur un reçu officiel de don / Approuver le projet de convention de donation à cette fin

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

 appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

- D'accepter du donateur Guillaume La Brie le don d'une œuvre d'art public pour la Ville de Montréal, d'une valeur totale établie à 49 666,67 \$;
- D'approuver le projet de convention de donation à cette fin;
- D'autoriser le Trésorier de la Ville de Montréal à émettre un reçu officiel de don.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.03 1255986005

CA25 22 0295

Octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant la somme de 12 800 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement

Il est proposé par Jonathan Burnham

 appuyé par Élise Tanguay

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant la somme de 12 800 \$, à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Projets	Montant
Âge d'or de Pointe Saint-Charles inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Club d'âge d'or St-Jean-Bosco	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Âge d'or St-Zotique de Montréal	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association de locataires des Îlots Saint-Martin	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association des aînés actifs du Sud-Ouest	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Association des jeunes de la Petite Bourgogne	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association des locataires Angrignon 2	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association des locataires de la Maison des fleurs	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association des locataires de l'habitation Tour Albert	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association des locataires de L'Habitation Vianney Savaria	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association des locataires des Habitations de l'Église	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$

Association des locataires les amis de l'Habitation Montmorency	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Association Érablière	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Auberge communautaire du Sud-Ouest	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Centre africain de développement et d'entraide inc.	Pour le financement de la distribution des paniers de Noël.	250 \$
Centre communautaire des femmes actives	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Centre d'aide à la réussite et au développement C.A.R.D.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël de l'OMHM Favard.	100 \$
Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Centre social d'aide aux immigrants	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Club des anciens combattants à l'âge d'or 3055 inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël de l'Association des locataires Workman Delisle.	100 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël du Regroupement de locataires des Habitations Richmond.	100 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël de la Coalition de la Petite-Bourgogne.	100 \$
Comité de Loisirs Carillon	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël du Club Énergie.	150 \$
Comité des locataires de la Maison de Montmagny	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Comité des locataires de l'habitation Charlebois	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Famijeunes	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Familles en action	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Fondation Marcel-Beudet	Pour le financement de la distribution de paniers de Noël de l'école secondaire Saint-Henri.	500 \$
Foyer Hongrois	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
L'Arche-Montréal inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	250 \$
L'Arche-Montréal inc.	Pour le financement de la carte de Noël 2025.	250 \$
La fabrique de la Paroisse de Saint-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	500 \$
La Main qui partage	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	250 \$
La Porte de l'Amitié	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
La société d'Habitation communautaire de la Paroisse Holy Cross inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$

L'âge d'Or Côte St-Paul	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
L'Association des Familles Calabresi inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Club populaire des consommateurs de la Pointe-St-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Côte Saint-Paul no : 3193	Pour le financement de la distribution de paniers de Noël.	5000 \$
Madame prend congé, centre de femmes de Pointe-St-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Maison Saint-Columba	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Maison-Répit Oasis inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	200 \$
Regroupement information-logement de Pointe-St-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	150 \$
Résidence Harmonie Côte-Saint-Paul	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$
Station Familles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël.	100 \$

D'autoriser une affectation de surplus de 12 800 \$;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.04 1255811008

Il est proposé par le conseiller Jolicoeur, appuyé par la conseillère Houbart, de réunir pour fins d'études les articles 40.01 à 40.03 de l'ordre du jour.

CA25 22 0296

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation

Le conseiller Jolicoeur donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur
 appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.01 1258062005

CA25 22 0297

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du canal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation

Le conseiller Jolicoeur donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du canal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du canal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1258062006

CA25 22 0298

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation

Le conseiller Jolicoeur donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Nicolas Jolicoeur

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1258062007

CA25 22 0299

Édicter les ordonnances nécessaires dans le cadre d'événements publics - Séance du 25 novembre 2025

Il est proposé par Élise Tanguay

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), une ordonnance autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 25 novembre 2025.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), une ordonnance autorisant la vente de boissons, non alcoolisées et alcoolisées, d'articles promotionnels et de nourriture, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 25 novembre 2025.

D'édicter, en vertu du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, paragraphes 1^o et 3^o de l'article 531), une ordonnance autorisant l'installation d'enseignes et/ou de bannières, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 25 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1259838013

CA25 22 0300

Désigner le maire suppléant de l'arrondissement pour une période de douze mois, débutant le 26 novembre 2025

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Catherine Houbart

ET RÉSOLU :

De désigner le conseiller Nicolas Jolicoeur comme maire suppléant de l'arrondissement pour une période de douze mois, débutant le 26 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1255650017

CA25 22 0301

Désigner la conseillère Élise Tanguay, à titre de présidente du comité consultatif d'urbanisme et la conseillère Catherine Houbart, à titre de présidente suppléante du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans à compter du 26 novembre 2025

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

De désigner la conseillère Élise Tanguay, à titre de présidente du comité consultatif d'urbanisme et la conseillère Catherine Houbart, à titre de présidente suppléante du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans à compter du 25 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.02 1250063004

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 20 h 38, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la mairesse déclare la séance levée.

Véronique Fournier
Mairesse d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 décembre 2025.

Initiales Daphné Claude